



PROCOLE PAUSE MERIDIENNE

LES NOUVELLES REGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE

- ✓ Pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, la distanciation physique doit être maintenue entre les groupes (trajets, récréation et temps de repas).
- ✓ Les enfants déjeunent par groupe de classe. Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes.

L'APPLICATION DES GESTES BARRIERE

- ✓ Le lavage des mains sera réalisé :
 - Avant et après chaque repas
 - Avant et après les récréations
 - Après être allé aux toilettes
- ✓ A défaut une solution hydro alcoolique peut être envisagée.
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour les personnels.
- ✓ Le port du masque grand public est obligatoire pour les élèves des écoles élémentaires dans les espaces clos ainsi que les espaces extérieurs.
- ✓ L'aération des locaux est fréquente.

LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ELEVES

- ✓ Les élèves restent par groupe de classe afin de limiter au maximum le brassage des élèves.

LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION

- ✓ Un **nettoyage** des sols et des grandes surfaces est réalisé une fois par jour.
- ✓ Un **nettoyage désinfection** des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel (poignées, portes, laves mains...) est réalisé à minima 1 fois par jour.
- ✓ Les tables des salles de restaurant sont nettoyées et désinfectées après chaque service